



Formation-développement (élus, acteurs culturels,...) en vue de l'élaboration de la compétence culturelle pour :

- **la communauté de communes du Grand Carmausin (Tarn-2013)**
- **la communauté de communes du Pays Cordais et des Causses (Tarn-2015)**
- **la communauté de communes de la Vallée de la Dordogne (Lot-2015)**
- **la communauté de communes de Conques Marcillac (Aveyron-2018)**
- **la communauté de communes du Quercy Bourian (Lot-2018)**

Intitulé complet : formation-développement en vue de la définition de la compétence culturelle de communautés de communes

Maître d'ouvrage : ADEFPAT (Organisme de formation et d'accompagnement de projets)

Année : 2014-2018

Contact : ADEFPAT, Albi,

Tél: 05 63 36 20 30

Budget : de 5 400 euros HT à 6 300 euros HT (selon les territoires)



Objectif : le concept de formation-développement est une approche promue par l'ADEFPAT, organisme institutionnel en charge de l'animation des territoires dans le nord Occitanie. La formation-développement consiste à accompagner pendant plusieurs journées d'échange un groupe de personnes motivées, en vue de l'élaboration du projet. Chaque territoire concerné organise la mobilisation d'une quinzaine de personnes (élus, médiateurs, artistes, associations,...) en vue d'élaborer pendant six ou sept journées de rencontre, les contours de la politique culturelle du territoire. Le cabinet OBJECTIF PATRIMOINE est le prestataire de l'ADEFPAT pour conduire cette mission d'animation et d'écriture concertée du projet culturel.

Résultat : le groupe constitué, bien qu'hétéroclite dans sa composition, devient force de proposition pour agir auprès des instances communautaires et faire adopter le projet culturel. C'est le principal mérite de cette méthode. Parmi les inconvénients on note le fort engagement demandé aux acteurs de terrain (6 à 7 journées complètes de travail). Par ailleurs l'aboutissement reste une écriture stratégique du projet, et non opérationnelle (non chiffré). A ce jour, **4 des cinq intercommunalités accompagnées ont voté l'exercice de la compétence culturelle ou son élargissement**, en fonction des préconisations du groupe-projet.